

LA FRANCOPHONIE DES SOMMETS

ONG, le Centre international de prévention de la criminalité, pour les forces policières et de l'ordre, et la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec, pour les syndicats.

Les objectifs étaient d'offrir des occasions de perfectionnement à des intervenants importants en démocratie, d'aborder les questions relatives à l'exercice de leur profession, de créer des réseaux et d'encourager la mise sur pied dans leurs pays de programmes spéciaux de formation qui permettraient de poursuivre le programme de perfectionnement et de tirer le maximum de ses retombées.

Le Journalisme en démocratie, c'est le thème d'un stage destiné au perfectionnement des journalistes de la Francophonie, dont la Société Radio-Canada est le maître d'oeuvre. Ce stage, qui s'est déroulé du 5 septembre au 8 octobre 1996 à Montréal, et du 3 au 8 octobre 1996 à Yaoundé, réunissait 12 participants du Centre Afrique, du Sénégal et du Tchad. Le séminaire avait pour but d'améliorer les connaissances et d'initier les stagiaires en matière de droits fondamentaux, de droits de la personne et de liberté de la presse dans le but de les familiariser avec la pratique journalistique dans une société démocratique. Comme lors des trois éditions précédentes de ce stage, les journalistes africains ont tenu à exprimer leur reconnaissance à Radio-Canada et au gouvernement canadien de cet appui accordé à la jeune presse africaine et à ses journalistes.

Réseau de centres d'aide et de consultation juridiques à l'intention des femmes des pays de la Francophonie.

Au Sommet de Chaillot, le Canada a également lancé le projet d'un Réseau de centres d'aide et de consultation juridiques pour les femmes des pays de la Francophonie. Mis en oeuvre par le ministère de la Justice du Canada, ce Réseau a pour objectif d'aider les femmes à accéder à l'égalité juridique et sociale. Aux trois premiers centres établis au Bénin et au Cameroun, se sont ajoutés des centres dans six autres pays. Le Réseau a été fort bien accueilli au Forum des organisations non gouvernementales, à la Conférence mondiale des Nations Unies sur les femmes tenue à Beijing.

Dans la majorité des cas, les Centres fonctionnent adéquatement et ils aident les femmes à atteindre une « réelle » situation d'égalité juridique et sociale par le biais de conférences auprès de groupes de citoyens, de publications, d'outils de vulgarisation du processus juridique, de représentations devant les tribunaux, de visites dans les établissements correctionnels et de dénonciations des situations de violence.

Des fonds engagés par le Canada, une contribution de la Suisse et le soutien de l'ACCT aident le Réseau à se développer et à s'équiper.

Durant l'année 1996, le ministère de la Justice du Canada, en collaboration avec le Réseau de centres d'aide et de consultation juridiques, a organisé un Séminaire sur les techniques de gestion et les modes de financement. Une quarantaine de juristes africaines, venues de 15 pays différents, se sont réunies à Dakar, au Sénégal, du 12 au 15 novembre. Le Séminaire visait à fournir aux juristes qui gèrent les centres d'aide juridique du Réseau les outils et la documentation leur permettant d'assurer leur propre survie et de voir à leur fonctionnement.